

Presentation :

La Direction de l'Espace Public assure la conception, la gestion et la valorisation des espaces publics de la commune. Elle veille à l'entretien et à la sécurité du réseau de voirie, garantissant la qualité des infrastructures. Elle pilote la création et la maintenance des espaces verts, parcs et jardins, en intégrant les enjeux de la biodiversité et de cadre de vie. Elle organise les actions de propreté urbaine afin d'offrir aux habitants un environnement propre et accueillant. Elle conduit les opérations d'aménagement urbain, depuis l'étude jusqu'à la réalisation, en recherchant l'équilibre entre fonctionnalité, esthétique et durabilité. Elle encadre également la réglementation d'accès et d'occupation du domaine public, en veillant au respect des règles et à la préservation de l'intérêt général. Enfin, elle coordonne les interventions des services et des partenaires, dans une logique de cohérence et de transversalité, pour garantir la qualité et l'harmonie de l'espace public communal.

Le (la) chargé(e) du suivi du patrimoine viaire et gestion de données assure la mise à jour du patrimoine viaire ainsi que la gestion de l'activité et le contrôle des interventions du service, en garantissant la qualité et la cohérence des données. Il (elle) exerce une mission d'expertise sur le logiciel métier pour centraliser, analyser et restituer l'ensemble des données aux autres services et pour réaliser les bilans d'activité.

Sous l'autorité de la cheffe de secteur suivi d'activité et sécurité, vous aurez pour missions :

Missions :

- Appui au fonctionnement de la régie,
- Recenser les éléments du patrimoine non inventoriés par un travail de terrain et en relation avec les autres cellules du service,
- Contrôler la réalisation de travaux réalisés en régie,
- Coordonner les interventions techniques,
- Réaliser des patrouillages réguliers afin d'anticiper les désordres à venir,
- Rédiger des comptes rendus de patrouillage en évaluant et hiérarchisant les désordres constatés,
- Saisir et vérifier la cohérence et la qualité des données enregistrées sur Atal,
- Intégrer l'état d'avancement des interventions sur Atal,
- Gérer la maintenance des équipements et/ou du patrimoine,
- Gérer le patrimoine et la logistique en précisant les caractéristiques de chaque élément du patrimoine viaire,
- Organiser son activité,
- Piloter la gestion des relations avec les partenaires publics et privés des projets,
- Travailler en concertation avec la cellule "cartographie - SIG" afin de disposer d'une cartographie à jour du patrimoine et des désordres,
- Proposer des modèles d'outils de reporting, de rapport mensuel et de bilan d'activité, à partir des données traitées sur Atal et le SIG, afin de disposer de documents de synthèse,
- Définir des indicateurs comme outils d'analyse et de contrôle,
- Rédiger un rapport mensuel de l'activité du service et un bilan d'activité annuel,
- Réaliser des inventaires,
- Suppléer en cas d'absence,
- Suivre les données et participer à l'élaboration des rapports, bilans et statistiques liés à la santé et sécurité.

Spécificités du poste :

- Site d'affectation : Centre Technique Municipal Voirie - 11 rue Vigneau de Souché - 79000 NIORT

Profil :

- Formation de niveau BAC+2
- Expérience dans la gestion de bases de données souhaitée
- Connaissance dans le domaine technique du secteur
- Méthodologie de construction d'un cycle d'activités
- Notions approfondies cartographie et SIG
- Outils de gestion et suivi de l'activité
- Techniques de collecte et de traitement de l'information

- Utiliser les logiciels métiers
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents
- Savoir rendre compte
- Réactivité, rigueur, organisation

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des techniciens territoriaux. Peuvent postuler :

- Les agents relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours.
- Les agents remplissant les conditions pour être inscrits sur la liste d'aptitude, après examen ou au choix, après avis de la campagne d'étude des avancements de grade et promotions internes du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

Remuneration :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Régime Indemnitaire
- Prime vacances : 799,90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

Pour les contractuels, les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT)
- Temps de travail organisé en horaires variables (avec plages fixes)

Renseignements :

Auprès de Madame Sophie DEVILLERS, Cheffe de secteur suivi d'activités et sécurité (Tél : 05 49 78 73 22)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative) avant le **28/08/2026** sous la référence : **V_26_B_39** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines
Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex